Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest
Québec

Formulaire administratif
Spécificités par direction

1. Information générale	
DIRECTION :	Direction des programmes Déficience, Coordination URFI et AT Programmes SAT, CASA, PATCOM, PCAAV, AVQ-AVD et Élimination
POINT DE SERVICE, INSTALLATION OU TERRITOIRE :	Territoire Montérégie,
GESTIONNAIRE :	Guy Forcier

2. Niveau d'implication	***Détecter des indices de vulnérabilité au suicide***
TITRES D'EMPLOI RESPONSABLES :	Tous les employés, médecins, stagiaires et bénévoles du secteur, formés ou non en prévention du suicide Gestionnaires, agentes administratives, ergothérapeutes, physiothérapeutes, orthophonistes, éducateur spécialisé, technicien en informatique, Tech administation, Prep.mat.& therap. techniciens en orthèses-prothèse, mécaniciens orthèses-prothèse, magasinier, électromécanicien, médecins, stagiaires, PREC, chefs d'équipes
SUIVI REQUIS À CE NIVEAU :	Suite à la détection d'indices de vulnérabilité chez un usager, il est nécessaire de le référer à un intervenant habileté à faire le repérage (voir section 3). Dans l'éventualité où la ou les personnes identifiées à la section 3 ne sont pas disponibles pour procéder au repérage, veuillez référer l'usager au centre de prévention du suicide suivant : 1-866-APPELLE

3. Niveau d'implication	***Repérer la personne vulnérable au suicide***
TITRES D'EMPLOI RESPONSABLES :	Soutiens clinique (PREC) et clinicien formé (niveau 2 - repérage)
SUIVI REQUIS À CE NIVEAU :	Lorsque le repérage du risque suicidaire est positif, il est nécessaire de référer l'usager à un intervenant habileté à faire l'intervention complète (voir section 4). Dans l'éventualité où la ou les personnes identifiées à la section 4 ne sont pas disponibles pour procéder à l'intervention complète dans les délais requis (selon les mesures de protection requises), veuillez orienter, recommander ou accompagner l'usager au centre de prévention du suicide suivant : 1-866-APPELLE sinon le 911

4. Niveau d'implication	***Intervenir auprès de la personne à risque suicidaire***
TITRES D'EMPLOI RESPONSABLE :	Travailleurs sociaux, psychologues: nécessaire de référer à un intervenant disponible du point de service - formé pour intervenir
SUIVI REQUIS À CE NIVEAU :	Dans l'éventualité où la ou les personnes identifiées à cette section ne sont pas en mesure d'effectuer le type de suivi requis (suivi courte durée ou suivi étroit), il demeure essentiel d'accompagner l'usager au centre de prévention du suicide suivant : 1-866-APPELLE sinon le 911

5. Autres informations à spécifier

Pour l'intervention, les programmes avec une clientèle externe des points de services de St-Hubert et de Châteauguay, nos équipes se joignent au protocole mis en place pour ces sites avec l'équipe DM-DL 7+ de ces secteurs. Pour le repérage et l'intervention pour les secteurs du SAT à Longueuil (Lamarre), SAT St-Hyacinthe et AVQ-AVD/Élimination à Longueuil (1219 Maisonneuve) et le PCAAV (5980 Chambly), si la personne habilitée n'est pas présente, les équipes se réfèrent au secrétariat du programme clinique de l'installation. Dans le cas où le personnel visé n'est toujours pas disponible pour intervenir, l'accompagnement de la personne vers le centre de prévention du suicide (1-866-APPELLE) / appel au 911 devient la ou les actions à réaliser par le personnel impliqué.

6. Signatures

NOM (EN LETTRE MOULÉES) : Guy Forcier

X

Gestionnaire responsable

SIGNATURE : **DATE** : 30-05-2025